

# Atlas de la Biodiversité Communale

## *Territoire concerné*

---

Mardié (Loiret). 2 872 habitants (2018) sur 17,28 km<sup>2</sup>, soit 166 hab/km<sup>2</sup>.

## *Date de mise en œuvre de l'ABC*

---

2019-2021

## *Contexte environnemental et urbanistique de la commune*

---



Berges de la Loire à Mardié  
©N. Déjean, LNE

Située dans l'est de l'agglomération d'Orléans, la commune de Mardié jouit d'une situation exceptionnelle sur les bords de Loire et traversée par le Cens et le canal d'Orléans.

La commune conserve de vastes espaces naturels, notamment forestiers formant une trame boisée reliant la forêt d'Orléans à la Loire. De larges zones agricoles abritent des friches ou zones d'incultures, refuges pour la faune et la flore sauvages.

Le Cens et le canal, ainsi que l'ensemble des mares et étangs émaillant le territoire communal complètent les paysages de la commune et participent à une riche biodiversité.

## Bilan des connaissances écologiques sur la commune

La faune et la flore sont très diversifiées et plusieurs espèces patrimoniales, rares, protégées ou déterminantes des ZNIEFF ont été recensées. Le territoire de Mardié est en effet émaillé d'un très grand nombre de milieux naturels : cultures, prairies, zones humides, forêts, zones urbaines, etc.

Les **rives de La Loire**, reconnues pour leur richesse biologique, sur Mardié sont particulièrement intéressantes avec la présence d'une faune et d'une flore typiques des rives régulièrement exondées dont plusieurs espèces protégées.

Les inventaires effectués sur les **plaines agricoles** dans le sud de la commune ont permis de découvrir une station exceptionnelle de plusieurs centaines de pieds de **Lupin réticulé**, une plante menacée de disparition et protégée dans la région. Plus globalement sur ces secteurs, les friches, petits fourrés, haies et mares constituent des **refuges de biodiversité** et participent à la **qualité paysagère de la commune**.



Busard Saint-Martin en vol  
©Imran Shah, wikimedia commons

C'est ainsi qu'un grand nombre d'espèces d'oiseaux fréquentent le territoire communal dont **118 nicheuses** (par exemple Sterne naine, Busard Saint-Martin, Bécasse des bois).

Les différents boisements sont diversifiés et représentent, notamment pour les plus grands, de **véritables réservoirs de biodiversité**. On y retrouve, pour certains, des arbres de tout âge ce qui permet à un grand nombre d'espèces d'y trouver des zones de reproduction ou d'alimentation ; c'est le cas des coléoptères saproxyliques (dépendant du bois mort) ou les pics par exemple. Ils forment en outre **un corridor important** entre la Loire et la Forêt d'Orléans.

Nombre d'espèces recensées à Mardié (inclus données bibliographiques)

Groupe d'espèces	Nombre total d'espèces recensées	Nombre d'espèces d'intérêt (statut de protection, menacées, réglementées, déterminantes ZNIEFF, etc.)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes
Flore	514	44	11
Insectes	281	14	2
Amphibiens	7	6	0
Reptiles	4	4	0
Oiseaux	141	53	0
Chauves-souris	10	10	0
Mammifères hors Chauves-souris	9	3	1

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <https://obs45.fr>

## **Propositions de gestion**

---

Les fiches techniques associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport ABC portent sur la préservation des sites étudiés, la bonne gestion de certains milieux naturels et espaces verts ou la lutte contre les plantes exotiques envahissantes.

Ainsi 12 fiches ont été co-construites avec la municipalité. Ces préconisations se veulent relativement simples à mettre en place et peuvent être utilisées, pour la plupart, sur l'ensemble des espaces naturels de la commune, publics ou privés.

Elles décrivent des modes de gestion doux et différenciés afin, d'une part, de conserver le patrimoine biologique existant et, d'autre part, d'améliorer l'accueil d'une plus grande biodiversité sur des secteurs dégradés : fauche tardive, préservation des sols forestiers, entretien des mares, etc.



Gesse à graines rondes, plante menacée d'extinction en région  
©N. Déjean, LNE

## **Sensibilisation et communication**

---

Le programme de sensibilisation s'est décliné sous plusieurs formes :

- une animation pour une classe du groupe scolaire Edgard Veau
- deux animations grand public lors des 24h de la Biodiversité 2021
- une animation grand public en avril 2022
- une conférence grand public lors des 24h de la Biodiversité 2021
- mise en ligne d'une page internet en commun avec Boigny-sur-Bionne et Marigny-les-Usages

<https://mapo.orleans-metropole.fr/portal/apps/storymaps/stories/6cc181b99a094540b40b8b16c29f9174>

## *Avec le soutien de*

---



## *Pour en savoir plus*

---

### **Coordonnées de l'association :**

Loiret Nature Environnement, 64 route d'Oliver 45100 Orléans

Nicolas Déjean 02.38.56.90.61 [ndejean@lne45.org](mailto:ndejean@lne45.org)

Site : <http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/biodiversite/inventaires-de-biodiversite-communale>

## **Bulle « témoignage »**

---

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint délégué à l'environnement, êtes-vous satisfait de la qualité des fiches de préconisations que vous avez reçues ?

Oui, elles sont complètes et riches d'information en flore et faune « visibles ».

Allez-vous intégrer les résultats de l'ABC dans la révision de vos documents d'urbanismes ?

Pas directement, le zonage entre PLU et PLUm n'a pas changé, mais ils seront pris en compte dans certaines préconisations du cahier communal, avec une grande attention vis-à-vis des zones naturelles et agricoles (dans le respect des droits des propriétaires).